

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°D13-351/DC/MINSANTE/SG/UCS- FMP/CNLS/CSPM/2024 DU 30 OCTOBRE 2024 POUR L'ACQUISITION DES LICENCES INFORMATIQUES AU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

1.0bjet

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation pour l'acquisition des licences Windows 11 en vue d'un service d'abonnement à Microsoft 365 d'une durée totale de vingt-quatre (24) mois pour le Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS).

2.Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consisteront principalement pour la structure retenue à effectuer pour le compte du CNLS un abonnement à Microsoft 365 Business Standard pour quatre-vingt-dix (90) licences utilisateur avec les caractéristiques suivantes :

- Gestion des identités, des accès et des utilisateurs pour un maximum de 300 employés ;
- Versions de bureau, web et mobile de Word, Excel, PowerPoint et Outlook uniquement ;
- Service de courrier professionnel personnalisé (nom@cnls.cm) grâce à Outlook ;

- Planification des réunions, organisation des webinaires et collaboration grâce à Teams ;
- Stockage et partage des fichiers avec 1 To de stockage en ligne OneDrive.

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est vingt-six millions deux cent cinquante mille **(26 250 000) FCFA** Hors Taxes, soit trente un millions trois cent trois mille cent vingt-cinq **(31 303 125) FCFA** toute taxes comprises

4.Allotissement

L'ensemble des prestations de la présente Demande de Cotation constitue un lot unique.

5.Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises installées au Cameroun, partenaires agréées de Microsoft, ayant une expérience dans la fourniture des licences informatiques.

6.Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme – GC7 pour la partie hors taxe et le budget de l'Etat pour les taxes.

7.Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 2210 21, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.arpmp.cm).

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est celui hors ligne.

8.Acquisition du Dossier

La version physique du dossier peut être obtenue au Secrétariat du Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 2210 21, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de quarante-cinq mille **(45 000) Francs CFA.**

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Consultation et portera les coordonnées du soumissionnaire.

9.Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée au Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au plus tard le 29 novembre 2024 à 11 heures sous enveloppe adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

DEMANDE DE COTATION

N°D13-351/DC/MINSANTE/SG/UCS-FMP/CNLS/CSPM/2024 DU 30 OCTOBRE 2024

POUR L'ACQUISITION DES LICENCES INFORMATIQUES AU COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La période abonnement prévue par le Maître d'ouvrage est de **vingt-quatre (24) mois répartis en deux (02) tranches de douze (12) mois chacune**, soit une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

La prestation objet de la présente consultation sera effectuée à Yaoundé au Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida, suivant la description faite dans la « Description Technique de la Prestation » du Dossier de Demande de Cotation.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA, acquitté à la main, délivré par une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 11 de la présente Demande de Cotation.

Il devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme

financier de première catégorie autorisé par le Ministère des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la présente consultation est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12.Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis unique scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité du Dossier de Consultation;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la Demande de Cotation ou les offres uniquement en copies.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations de la Demande de Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 29 novembre 2024 à 12 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans **la salle de réunions du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sis à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission daté, signé et timbré.

14.Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis unique scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité du Dossier de Consultation;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la Demande de Cotation ou les offres uniquement en copies.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité

administrative compétente, conformément aux stipulations de la Demande de Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances.

12.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Expérience du soumissionnaire dans la fourniture des licences informatiques ;
- Note méthodologique portant sur une analyse du parc informatique du CNLS et les dispositions envisagées pour un abonnement à Microsoft 365 Business Standard ;
- Conformité des prestations proposées à celles demandées ;
- Disponibilité d'un Service Après-Vente ;
- Capacité financière d'un montant égal ou supérieur à 15 millions de FCFA ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- Présentation de l'Offre.

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui ou non).

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au

soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour livrer les licences informatiques.

La période abonnement prévue par le Maître d'ouvrage est de vingt-quatre **(24) mois répartis en deux (02) tranches de douze (12) mois chacune, soit une tranche ferme et une tranche conditionnelle.**

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

La prestation objet de la présente consultation sera effectuée à Yaoundé au Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida, suivant la description faite dans la « Description Technique de la Prestation » du Dossier de Demande de Cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Cotations pendant quatre-vingt-dix **(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Cotations.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics du MINSANTE** situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à **l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des partenaires la Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN** situé à côté de l'Immeuble de la Santé ; Tél : 650 84 87 45 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Fraude et corruption Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits o

u actes, tentative de
corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appel
er la CONAC au numéro 1517, envoyer un sms ou appeler le
MINMAP aux numéros suivants : tél 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE Le 30-10-2024

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie